



BULLETIN TECHNIQUE N°7

25 MAI AU 10 JUIN 2022

Observations sur les mois de mai et juin 2022

Ce bulletin est édité à la suite de tournées de parcelles réalisées par les conseillers PPAM d'Agribio04 et 05 et de la Chambre d'Agriculture 04, et grâce à des retours de producteurs.trices prenant part à ce réseau participatif de producteurs de PPAM diversifiées en PACA :

- Dans les Alpes de Haute-Provence : Roselyne Dubois, Pierre Sauvat, Philippe Girard, GAEC Paul, Elodie Vaucher, Benoît Cassan, Nicolas Ladureau, Carmejane ;
- Dans le Vaucluse : Olivia Van der Vynckt, Jean-Christophe Raffin, Guillaume Liardet (Aromaplantes) ;
- Dans les Hautes-Alpes : Simon Segretain, Lionel Martin, Vincent Tschanz, ferme de Premiens.

Il s'agit de PPAM en bio et en conventionnel.

Devenez vous-aussi acteurs du réseau ! Nous cherchons toujours à renforcer les contributeurs, donc si vous êtes intéressé.e, contactez-nous : conseillerppam@bio-provence.org.

Toutes les photos du bulletin ont été prises par les conseillers, pendant leurs tournées.

Météo et observations globales

Climat historiquement sec. À la station météo de Dauphin dans le 04, on est dans le **début d'année le plus sec jamais enregistré** depuis la mise en route de la station en 1955 (pluviométrie janvier-mai) !

Résultante de ce climat sec, la pression en adventices est relativement faible, ainsi que les maladies fongiques. Les floraisons sont rapides (créneaux très courts de récolte), et certaines sont précoces (un peu moins dans les Hautes-Alpes, où, en cueillette sauvage les dates de récolte sont sensiblement les mêmes qu'en 2021).

Rédaction : Mégane VECHAMBRE – Agribio04, Victor GALLAND – Agribio05, Sarah PARENT – Chambre d'Agriculture 04

N°certificat CSPP : Agribio04 bénéficie de l'Agrément certiphyto PA 01682 autorisant le conseil indépendant de produits phytopharmaceutiques de toute activité de vente ou d'application N° Certificat Mégane Véchambre : OF-0000-76644 Chambre d'Agriculture 04 : idem. N° Certificat Sarah Parent : OF-0618-20145	Organismes : Agribio04 - 5 place de Verdun – Village Vert 04300 FORCALQUIER Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute-Provence - 66 Boulevard Gassendi CS 90117 04995 DIGNE LES BAINS Cedex 9
---	--

Ces conseils s'appuient sur les observations réalisées par les producteurs et les conseillers, les outils d'aides à la décision, les BSV (<https://www.bsv-paca.fr/>), le site gouvernemental **e-phy**. Les conseillers s'efforcent de communiquer leurs conseils avec le plus grand soin et selon les connaissances actuelles, mais sans engagement de sa part. Avant toute application de produits phytopharmaceutiques se référer à l'étiquette et respecter les bonnes pratiques, notamment le port des EPI (<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Le-Guide-phytosanitaire>). Site à consulter pour vérifier les homologations : <http://ephy.anses.fr>.

Action financée avec le soutien de :



Principaux travaux du moment

Quelques plantations ont encore lieu fin mai-début juin (s'il y a possibilité d'irriguer).

Les désherbages sont en cours – même si la pression en adventices est globalement assez faible – et certaines cultures sont désherbées alors qu'elles sont déjà en train de fleurir...

Les récoltes ont bien démarré : thym, mélisse, verveine, sauge officinale... celles des fleurs ont démarré début juin : camomille matricaire, calendula, ...

➔ L'année donnait l'impression de « bien démarrer », les plantes les plus précoces ont fait des récoltes assez jolies (thym, sauge officinales), mais les plantes plus tardives souffrent de la sécheresse.

Etat sanitaires des cultures – retours producteurs & observations

RAPPELS – INFOS SUR L'ARIMA : https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV_PAPAM_5_2016_cle4553f3.pdf

RAPPELS – INFOS SUR CERCOPE DES PRES (CRACHAT DE COUCOU) : <https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/cercope-des-pres-crachat-de-coucou>

En plein champ...

« Sommités fleuries »

Hélichryse.

84 – Albion (plateau de Sault) : fin mai, les fleurs sont en bouton.



Figure 1 : hélichryse en bouton, fin mai (84)

Rédaction : Mégane VECHAMBRE – Agribio04, Victor GALLAND – Agribio05, Sarah PARENT – Chambre d'Agriculture 04

N°certificat CSPP : Agribio04 bénéficie de l'Agrément certiphyto PA 01682 autorisant le conseil indépendant de produits phytopharmaceutiques de toute activité de vente ou d'application
N° Certificat Mégane Véchambre : OF-0000-76644
Chambre d'Agriculture 04 : idem. N° Certificat Sarah Parent : OF-0618-20145

Organismes :
Agribio04 - 5 place de Verdun – Village Vert 04300 FORCALQUIER
Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute-Provence - 66 Boulevard Gassendi CS 90117 04995 DIGNE LES BAINS Cedex 9

Ces conseils s'appuient sur les observations réalisées par les producteurs et les conseillers, les outils d'aides à la décision, les BSV (<https://www.bsv-paca.fr/>), le site gouvernemental e-phy. Les conseillers s'efforcent de communiquer leurs conseils avec le plus grand soin et selon les connaissances actuelles, mais sans engagement de sa part. Avant toute application de produits phytopharmaceutiques se référer à l'étiquette et respecter les bonnes pratiques, notamment le port des EPI (<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Le-Guide-phytosanitaire>). Site à consulter pour vérifier les homologations : <http://ephy.anses.fr>.

Action financée avec le soutien de :

05 – Vallée du Buëch : Début juin, c'est plutôt en avance, la floraison est bien entamée. Récolte probable dès mi-juin.



Figure 2 : hélichryse en début de floraison, début juin (05)

Sauge officinale.

84 – Albion : sauge officinale, ici pour la distillation, en pleine floraison dès fin mai. Jolie.



Figure 3 : sauge officinale en pleine floraison, fin mai (04)

Rédaction : Mégane VECHAMBRE – Agribio04, Victor GALLAND – Agribio05, Sarah PARENT – Chambre d'Agriculture 04

<p>N°certificat CSPP : Agribio04 bénéficie de l'Agrément certiphyto PA 01682 autorisant le conseil indépendant de produits phytopharmaceutiques de toute activité de vente ou d'application N° Certificat Mégane Véchambre : OF-0000-76644 Chambre d'Agriculture 04 : idem. N° Certificat Sarah Parent : OF-0618-20145</p>	<p>Organismes : Agribio04 - 5 place de Verdun – Village Vert 04300 FORCALQUIER Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute-Provence - 66 Boulevard Gassendi CS 90117 04995 DIGNE LES BAINS Cedex 9</p>
--	---

Ces conseils s'appuient sur les observations réalisées par les producteurs et les conseillers, les outils d'aides à la décision, les BSV (<https://www.bsv-paca.fr/>), le site gouvernemental **e-phy**. Les conseillers s'efforcent de communiquer leurs conseils avec le plus grand soin et selon les connaissances actuelles, mais sans engagement de sa part. Avant toute application de produits phytopharmaceutiques se référer à l'étiquette et respecter les bonnes pratiques, notamment le port des EPI (<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Le-Guide-phytosanitaire>). Site à consulter pour vérifier les homologations : <http://ephy.anses.fr>.

Action financée avec le soutien de :

05 – Vallée du Buëch : Pleine floraison début juin. La sauge officinale est ici récoltée pour l’herboristerie, mais après floraison, fanée. Récolte prévue courant juin.



Figure 4 : sauge officinale en pleine floraison, début juin (05)

Thyms.

84 – Albion : Fin mai la récolte est terminée (thym thujanol). On observe encore au moment de la récolte des adultes d’arimas dans une parcelle où il y a beaucoup de pression, c’est la période de l’accouplement...

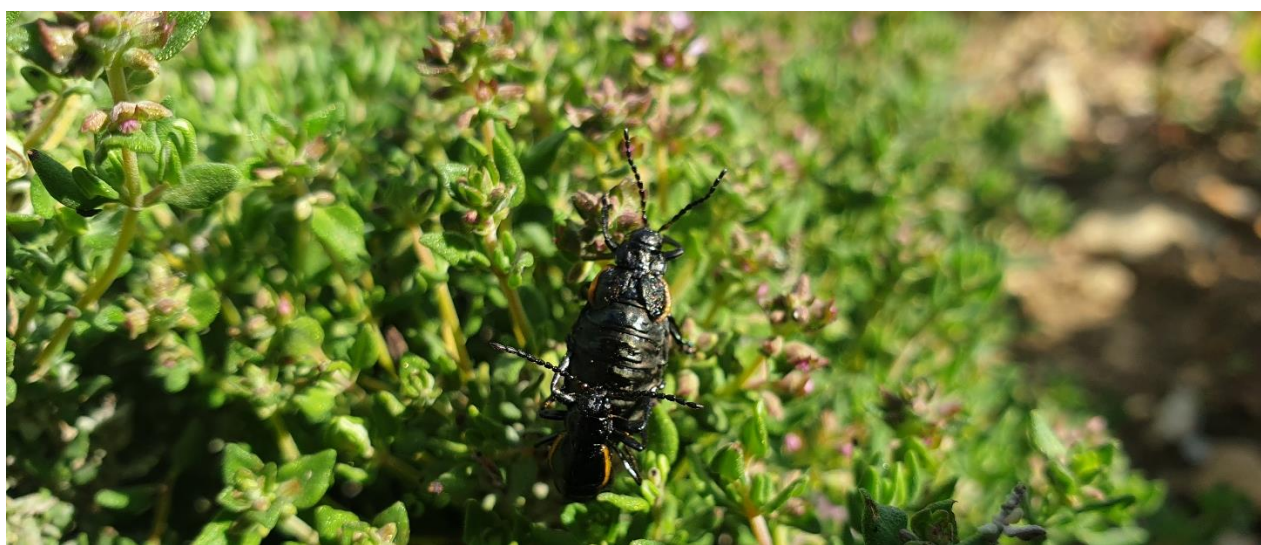


Figure 5 : arimas (accouplement) sur thym thujanol, après récolte (04)

84 – Comtat-Venaissin : Fin mai les thyms sont récoltés également. Un bout de parcelle de thym thujanol n’a pas pu être récolté à temps, la floraison est terminée et le producteur ne récoltera pas ce dernier morceau car à floraison les feuilles tombent et il est très probable que le rendement en distillation soit très faible (mieux vaut attendre les repousses de l’automne et récolter à ce moment-là).

Rédaction : Mégane VECHAMBRE – Agribio04, Victor GALLAND – Agribio05, Sarah PARENT – Chambre d’Agriculture 04

<p>N°certificat CSPP : Agribio04 bénéficie de l’Agrément certiphyto PA 01682 autorisant le conseil indépendant de produits phytopharmaceutiques de toute activité de vente ou d’application N° Certificat Mégane Véchambre : OF-0000-76644 Chambre d’Agriculture 04 : idem. N° Certificat Sarah Parent : OF-0618-20145</p>	<p>Organismes : Agribio04 - 5 place de Verdun – Village Vert 04300 FORCALQUIER Chambre d’Agriculture des Alpes de Haute-Provence - 66 Boulevard Gassendi CS 90117 04995 DIGNE LES BAINS Cedex 9</p>
--	---

Ces conseils s’appuient sur les observations réalisées par les producteurs et les conseillers, les outils d’aides à la décision, les BSV (<https://www.bsv-paca.fr/>), le site gouvernemental **e-phy**. Les conseillers s’efforcent de communiquer leurs conseils avec le plus grand soin et selon les connaissances actuelles, mais sans engagement de sa part. Avant toute application de produits phytopharmaceutiques se référer à l’étiquette et respecter les bonnes pratiques, notamment le port des EPI (<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Le-Guide-phytosanitaire>). Site à consulter pour vérifier les homologations : <http://ephy.anses.fr>.

Action financée avec le soutien de :



05 – Vallée du Buëch : thym thujanol récolté mi-mai – photo de la parcelle récoltée (début juin) – et rendement en distillation très variable selon les parcelles. En mars-avril, le producteur a eu plusieurs attaques d’arimas et a priori d’altises, qui ont fortement impacté le développement des plantes à certains endroits.



Figure 6 : thym thujanol récolté mi-mai (05)

Les plantations de l'année sont très belles ; plantation fin mars sur précédent luzerne (photo ci-dessous).



Figure 7 : thym thujanol planté fin mars 2022 (05)

Rédaction : Mégane VECHAMBRE – Agribio04, Victor GALLAND – Agribio05, Sarah PARENT – Chambre d’Agriculture 04

<p>N°certificat CSPP : Agribio04 bénéficie de l’Agrément certiphyto PA 01682 autorisant le conseil indépendant de produits phytopharmaceutiques de toute activité de vente ou d’application N° Certificat Mégane Véchambre : OF-0000-76644 Chambre d’Agriculture 04 : idem. N° Certificat Sarah Parent : OF-0618-20145</p>	<p>Organismes : Agribio04 - 5 place de Verdun – Village Vert 04300 FORCALQUIER Chambre d’Agriculture des Alpes de Haute-Provence - 66 Boulevard Gassendi CS 90117 04995 DIGNE LES BAINS Cedex 9</p>
--	---

Ces conseils s'appuient sur les observations réalisées par les producteurs et les conseillers, les outils d'aides à la décision, les BSV (<https://www.bsv-paca.fr/>), le site gouvernemental **e-phy**. Les conseillers s'efforcent de communiquer leurs conseils avec le plus grand soin et selon les connaissances actuelles, mais sans engagement de sa part. Avant toute application de produits phytopharmaceutiques se référer à l'étiquette et respecter les bonnes pratiques, notamment le port des EPI (<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Le-Guide-phytosanitaire>). Site à consulter pour vérifier les homologations : <http://ephy.anses.fr>.

Action financée avec le soutien de :



Romarin.

04 – Val de l'Asse / Val de Durance : Bon développement, absence de maladies ou ravageurs

05 – Vallée du Buëch : Mauvaise reprise au printemps, ressemble à des dégâts de gel (photo) mais les plantations de l'année ont aussi du mal à se développer.



Hysope.

04 – Val de l'Asse / Val de Durance (sol limoneux ou limono-argileux, secteur la Bléone) : Parcelles en pleine floraison, absence de maladies et ravageurs.



Figure 8 : hysope officinale en pleine floraison (04)

Arnica.

05 – Vallée du Buëch : Plantation d'un essai de mise en culture en mai 2021, plus un peu cette année : c'est très sec et difficile, développement moyen. Observation de symptômes de carences (chlorose ?). Essais de fertilisation avec la société Ovin'Alpes.

05 – Briançonnais : Plantation en cours de 4 parcelles d'essais dans le cadre du projet [Végét'Alpes](#).

Rédaction : Mégane VECHAMBRE – Agribio04, Victor GALLAND – Agribio05, Sarah PARENT – Chambre d'Agriculture 04

N°certificat CSPP : Agribio04 bénéficie de l'Agrément certiphyto PA 01682 autorisant le conseil indépendant de produits phytopharmaceutiques de toute activité de vente ou d'application N° Certificat Mégane Véchambre : OF-0000-76644 Chambre d'Agriculture 04 : idem. N° Certificat Sarah Parent : OF-0618-20145	Organismes : Agribio04 - 5 place de Verdun – Village Vert 04300 FORCALQUIER Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute-Provence - 66 Boulevard Gassendi CS 90117 04995 DIGNE LES BAINS Cedex 9
---	--

Ces conseils s'appuient sur les observations réalisées par les producteurs et les conseillers, les outils d'aides à la décision, les BSV (<https://www.bsv-paca.fr/>), le site gouvernemental **e-phy**. Les conseillers s'efforcent de communiquer leurs conseils avec le plus grand soin et selon les connaissances actuelles, mais sans engagement de sa part. Avant toute application de produits phytopharmaceutiques se référer à l'étiquette et respecter les bonnes pratiques, notamment le port des EPI (<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Le-Guide-phytosanitaire>). Site à consulter pour vérifier les homologations : <http://ephy.anses.fr>.

Action financée avec le soutien de :

Calendula.

05 – Vallée du Buëch : Récolte des premières fleurs en cours (plantation en avril), ça démarre. Meilleur retour de 2021 sur la variété « corniche d'or » que sur « orange king » (+ résistant oïdium, + belles fleurs).

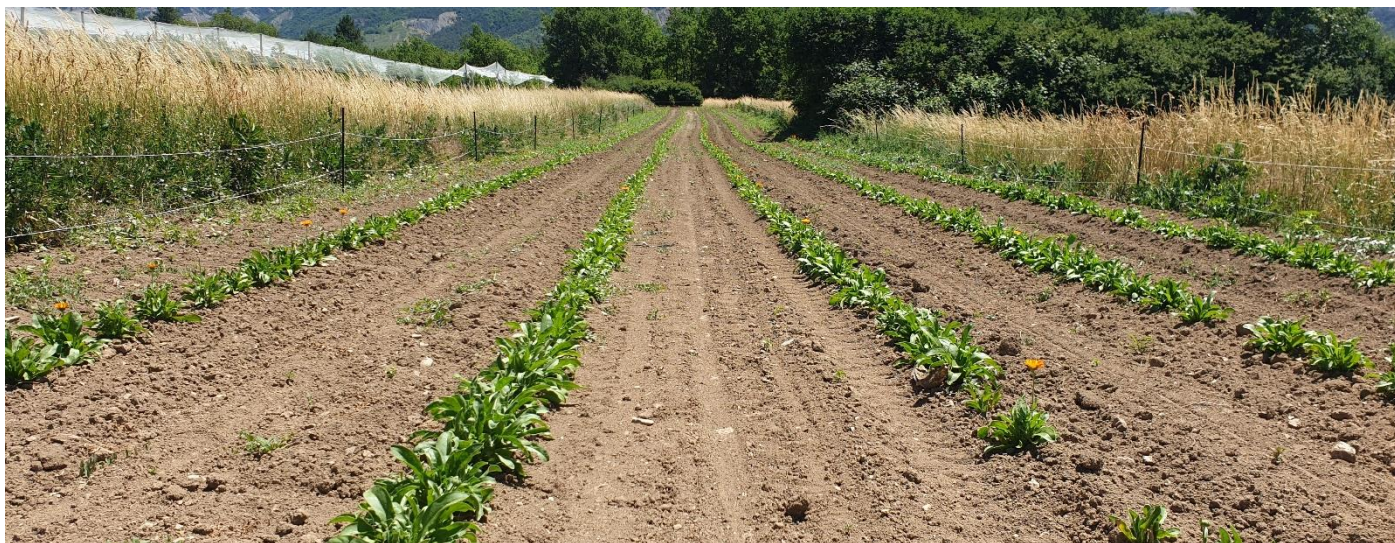


Figure 9 : Calendula planté en avril, en tout début de floraison début juin (05)

Camomille matricaire.

05 – Vallée du Buëch : Une planche s'est ressemée de l'année dernière, la planche est donc très dense, jolie, et la récolte a démarré dès début juin (photo).

84 – Comtat-Venaissin : Fin mai, la camomille matricaire plantée de l'année (avril), même si elle résiste bien à la sécheresse (au sec), commence déjà à monter, avec un début de floraison précoce au vu de la date de plantation.



Rédaction : Mégane VECHAMBRE – Agribio04, Victor GALLAND – Agribio05, Sarah PARENT – Chambre d'Agriculture 04

N°certificat CSPP : Agribio04 bénéficie de l'Agrément certiphyto PA 01682 autorisant le conseil indépendant de produits phytopharmaceutiques de toute activité de vente ou d'application
N° Certificat Mégane Véchambre : OF-0000-76644
Chambre d'Agriculture 04 : idem. N° Certificat Sarah Parent : OF-0618-20145

Organismes :
Agribio04 - 5 place de Verdun – Village Vert 04300 FORCALQUIER
Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute-Provence - 66 Boulevard Gassendi CS 90117 04995 DIGNE LES BAINS Cedex 9

Ces conseils s'appuient sur les observations réalisées par les producteurs et les conseillers, les outils d'aides à la décision, les BSV (<https://www.bsv-paca.fr/>), le site gouvernemental **e-phy**. Les conseillers s'efforcent de communiquer leurs conseils avec le plus grand soin et selon les connaissances actuelles, mais sans engagement de sa part. Avant toute application de produits phytopharmaceutiques se référer à l'étiquette et respecter les bonnes pratiques, notamment le port des EPI (<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Le-Guide-phytosanitaire>). Site à consulter pour vérifier les homologations : <http://ephy.anses.fr>.

Action financée avec le soutien de :

Géranium.

05 – Vallée du Buëch : Très beau, récolte prévue autour du 20 juin.



Mauve.

05 – Vallée du Buëch : Attaques d'altises sur les tout jeunes plants juste plantés.

05 – Vallée du Buëch : Plantation début avril, pas d'altise, quelques pucerons mais ça s'est réglé



Figure 10 : altise sur mauve (05)

Millepertuis.

84 – Albion (plateau de Sault) : pour la deuxième année consécutive, attaque importante de chrysomèles du millepertuis, *Chrysolina quadrigemina* (observation des larves en avril et des adultes en mai). Plus d'infos ici : http://www.omafra.gov.on.ca/french/crops/facts/info_sjwbeetles.htm. Elles ont empêché la culture (en année 2) de repartir, la parcelle est donc très homogène. Pas de traitement (quasi-abandon de la culture).



Rédaction : Mégane VECHAMBRE – Agribio04, Victor GALLAND – Agribio05, Sarah PARENT – Chambre d'Agriculture 04

N°certificat CSPP : Agribio04 bénéficie de l'Agrément certiphyto PA 01682 autorisant le conseil indépendant de produits phytopharmaceutiques de toute activité de vente ou d'application
N° Certificat Mégane Véchambre : OF-0000-76644
Chambre d'Agriculture 04 : idem. N° Certificat Sarah Parent : OF-0618-20145

Organismes :
Agribio04 - 5 place de Verdun – Village Vert 04300 FORCALQUIER
Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute-Provence - 66 Boulevard Gassendi CS 90117 04995 DIGNE LES BAINS Cedex 9

Ces conseils s'appuient sur les observations réalisées par les producteurs et les conseillers, les outils d'aides à la décision, les BSV (<https://www.bsv-paca.fr/>), le site gouvernemental e-phy. Les conseillers s'efforcent de communiquer leurs conseils avec le plus grand soin et selon les connaissances actuelles, mais sans engagement de sa part. Avant toute application de produits phytopharmaceutiques se référer à l'étiquette et respecter les bonnes pratiques, notamment le port des EPI (<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Le-Guide-phytosanitaire>). Site à consulter pour vérifier les homologations : <http://ephy.anses.fr>.

Action financée avec le soutien de :

05 – Vallée du Buëch : attaque de chrysomèles également en mai, 2 traitements au Success nécessaire pour les calmer. Les plantes attaquées sont un peu en retard, mais ont bien rattrapé début juin. En avance globalement.

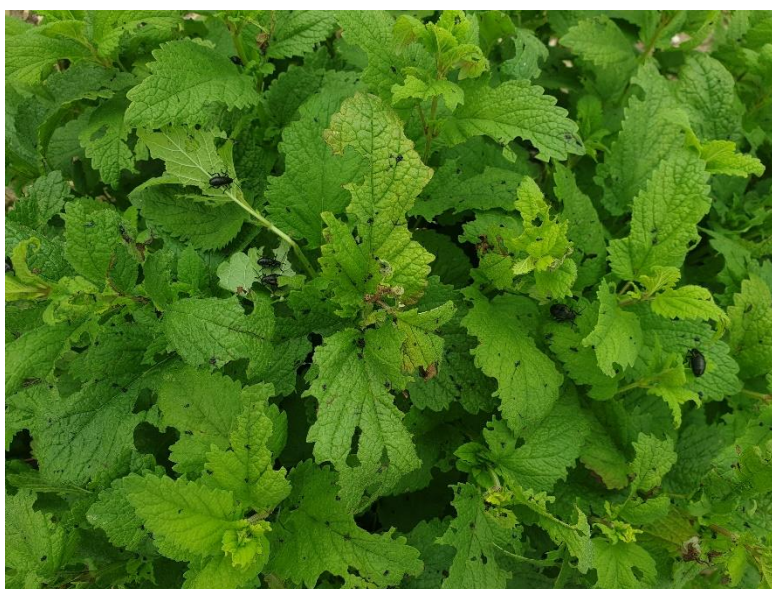
« Feuilles »

Mélisse.

84 – Albion : La première récolte de mélisse pour l’herboristerie a été faite mi-mai. On observe quelques feuilles recroquevillées à cause du cercope des près (crachat de coucou).



84 – Albion (plateau de Sault) : fin mai on observe encore des adultes d’arimas dans des parcelles où il y a de la pression, et les dégâts qu’elles font (feuilles mangées). Pourtant, le producteur a traité au Success (0,1 L/ha) une fois en mars (aussi sur les cultures de sauge officinale, hysope, thym et lavande). Ici, récolte uniquement pour la distillation, prévue entre mi et fin juin.



Rédaction : Mégane VECHAMBRE – Agribio04, Victor GALLAND – Agribio05, Sarah PARENT – Chambre d’Agriculture 04

<p>N°certificat CSPP : Agribio04 bénéficie de l’Agrément certiphyto PA 01682 autorisant le conseil indépendant de produits phytopharmaceutiques de toute activité de vente ou d’application N° Certificat Mégane Véchambre : OF-0000-76644 Chambre d’Agriculture 04 : idem. N° Certificat Sarah Parent : OF-0618-20145</p>	<p>Organismes : Agribio04 - 5 place de Verdun – Village Vert 04300 FORCALQUIER Chambre d’Agriculture des Alpes de Haute-Provence - 66 Boulevard Gassendi CS 90117 04995 DIGNE LES BAINS Cedex 9</p>
--	---

Ces conseils s'appuient sur les observations réalisées par les producteurs et les conseillers, les outils d'aides à la décision, les BSV (<https://www.bsv-paca.fr/>), le site gouvernemental **e-phy**. Les conseillers s’efforcent de communiquer leurs conseils avec le plus grand soin et selon les connaissances actuelles, mais sans engagement de sa part. Avant toute application de produits phytopharmaceutiques se référer à l’étiquette et respecter les bonnes pratiques, notamment le port des EPI (<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Le-Guide-phytosanitaire>). Site à consulter pour vérifier les homologations : <http://ephy.anses.fr>.

Action financée avec le soutien de :



04 – Val de l’Asse / Val de Durance (sol limoneux) : 40-50 cm de hauteur, brunissement des extrémités des feuilles.



05 – Vallée du Buëch (en plaine de Durance) : Observation d’une mortalité très importante (presque 100%) sur une parcelle de mélisse plantée en octobre 2021 (1 ha), très probablement due à un gel d’automne qui a fait remonter les mini-mottes, qui ont gelé. La parcelle a été intégralement replantée mi-mai (photo ci-dessous, prise début juin).



Rédaction : Mégane VECHAMBRE – Agribio04, Victor GALLAND – Agribio05, Sarah PARENT – Chambre d’Agriculture 04

<p>N°certificat CSPP : Agribio04 bénéficie de l’Agrément certiphyto PA 01682 autorisant le conseil indépendant de produits phytopharmaceutiques de toute activité de vente ou d’application N° Certificat Mégane Véchambre : OF-0000-76644 Chambre d’Agriculture 04 : idem. N° Certificat Sarah Parent : OF-0618-20145</p>	<p>Organismes : Agribio04 - 5 place de Verdun – Village Vert 04300 FORCALQUIER Chambre d’Agriculture des Alpes de Haute-Provence - 66 Boulevard Gassendi CS 90117 04995 DIGNE LES BAINS Cedex 9</p>
--	---

Ces conseils s'appuient sur les observations réalisées par les producteurs et les conseillers, les outils d'aides à la décision, les BSV (<https://www.bsv-paca.fr/>), le site gouvernemental **e-phy**. Les conseillers s'efforcent de communiquer leurs conseils avec le plus grand soin et selon les connaissances actuelles, mais sans engagement de sa part. Avant toute application de produits phytopharmaceutiques se référer à l'étiquette et respecter les bonnes pratiques, notamment le port des EPI (<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Le-Guide-phytosanitaire>). Site à consulter pour vérifier les homologations : <http://ephy.anses.fr>.

Action financée avec le soutien de :



05 – Vallée du Buëch (coteaux) : très belle, dense, sera en fleur mi-juin (récolte pour la distillation).



Menthe poivrée.

04 – Val de l'Asse / Val de Durance (sol argileux) :

Deux carences semblent être présentes :

- certains plants ont les jeunes les feuilles violettes
- certains plants ont des vieilles feuilles qui jaunissent probablement, liés à un champignon.

Forte présence d'adventices développées. Absence d'insectes.

En pleine végétation, plants assez hétérogènes, de 10 à 30 cm de hauteur.



Rédaction : Mégane VECHAMBRE – Agribio04, Victor GALLAND – Agribio05, Sarah PARENT – Chambre d'Agriculture 04

N°certificat CSPP : Agribio04 bénéficie de l'Agrément certiphyto PA 01682 autorisant le conseil indépendant de produits phytopharmaceutiques de toute activité de vente ou d'application
N° Certificat Mégane Véchambre : OF-0000-76644
Chambre d'Agriculture 04 : idem. N° Certificat Sarah Parent : OF-0618-20145

Organismes :
Agribio04 - 5 place de Verdun – Village Vert 04300 FORCALQUIER
Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute-Provence - 66 Boulevard Gassendi CS 90117 04995 DIGNE LES BAINS Cedex 9

Ces conseils s'appuient sur les observations réalisées par les producteurs et les conseillers, les outils d'aides à la décision, les BSV (<https://www.bsv-paca.fr/>), le site gouvernemental e-phy. Les conseillers s'efforcent de communiquer leurs conseils avec le plus grand soin et selon les connaissances actuelles, mais sans engagement de sa part. Avant toute application de produits phytopharmaceutiques se référer à l'étiquette et respecter les bonnes pratiques, notamment le port des EPI (<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Le-Guide-phytosanitaire>). Site à consulter pour vérifier les homologations : <http://ephy.anses.fr>.

Action financée avec le soutien de :

05 – Vallée du Buëch : une menthe poivrée en 3^e année sous paillage (paille et BRF) a du mal à se développer, difficulté à la reprise (réchauffement du sol lent sous paillage) et parcelle "froide" (pas bien exposées, en bas-fond). Forte pression en chardon et prêle.



A côté, sur la même parcelle mais sans paillage, le développement d'une menthe marocaine en 2^e année est plus jolie.



Rédaction : Mégane VECHAMBRE – Agribio04, Victor GALLAND – Agribio05, Sarah PARENT – Chambre d'Agriculture 04

<p>N°certificat CSPP : Agribio04 bénéficie de l'Agrément certiphyto PA 01682 autorisant le conseil indépendant de produits phytopharmaceutiques de toute activité de vente ou d'application N° Certificat Mégane Véchambre : OF-0000-76644 Chambre d'Agriculture 04 : idem. N° Certificat Sarah Parent : OF-0618-20145</p>	<p>Organismes : Agribio04 - 5 place de Verdun – Village Vert 04300 FORCALQUIER Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute-Provence - 66 Boulevard Gassendi CS 90117 04995 DIGNE LES BAINS Cedex 9</p>
--	---

Ces conseils s'appuient sur les observations réalisées par les producteurs et les conseillers, les outils d'aides à la décision, les BSV (<https://www.bsv-paca.fr/>), le site gouvernemental **e-phy**. Les conseillers s'efforcent de communiquer leurs conseils avec le plus grand soin et selon les connaissances actuelles, mais sans engagement de sa part. Avant toute application de produits phytopharmaceutiques se référer à l'étiquette et respecter les bonnes pratiques, notamment le port des EPI (<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Le-Guide-phytosanitaire>). Site à consulter pour vérifier les homologations : <http://ephy.anses.fr>.

Action financée avec le soutien de :



Estragon.

84 – Albion : La première coupe pour l'herboristerie a été faite mi-mai. On observe encore des cercopes des près (crachats de coucou), qui ont coupé quelques têtes.

Verveine.

04 – Val de l'Asse / Val de Durance (sol limoneux) : Verveine bien développée, 60 à 80 cm. Présence de symptômes du virus AMV (mosaïque de la luzerne) sur certains plants (tâches caractéristiques de couleur « jaune citron ») ; peut être transmis par des pucerons, mais aussi et surtout par bouturage de plantes infectés.



05 – Vallée du Buëch : verveine de 2^{ème} année sous serre : récolte précoce (mi-mai), notamment suite à une forte pression d'acariens. 2 traitements consécutifs au Success 4, qui n'ont pas eu d'effets. La seule solution serait d'utiliser l'aspersion.



Les conseillers s'efforcent de communiquer leurs conseils avec le plus grand soin et selon les connaissances actuelles, mais sans engagement de leur part.

Avant toute application de produits phytopharmaceutiques se référer à l'étiquette et respecter les bonnes pratiques, notamment le port des EPI (<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Le-Guide-phytosanitaire>).

Site à consulter pour vérifier les homologations : <http://ephy.anses.fr>.

Rédaction : Mégane VECHAMBRE – Agribio04, Victor GALLAND – Agribio05, Sarah PARENT – Chambre d'Agriculture 04

N°certificat CSPP : Agribio04 bénéficie de l'Agrément certiphyto PA 01682 autorisant le conseil indépendant de produits phytopharmaceutiques de toute activité de vente ou d'application

N° Certificat Mégane Véchambre : OF-0000-76644

Chambre d'Agriculture 04 : idem. N° Certificat Sarah Parent : OF-0618-20145

Organismes :

Agribio04 - 5 place de Verdun – Village Vert 04300 FORCALQUIER

Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute-Provence - 66 Boulevard Gassendi CS 90117 04995 DIGNE LES BAINS Cedex 9

Ces conseils s'appuient sur les observations réalisées par les producteurs et les conseillers, les outils d'aides à la décision, les BSV (<https://www.bsv-paca.fr/>), le site gouvernemental **e-phy**. Les conseillers s'efforcent de communiquer leurs conseils avec le plus grand soin et selon les connaissances actuelles, mais sans engagement de sa part. Avant toute application de produits phytopharmaceutiques se référer à l'étiquette et respecter les bonnes pratiques, notamment le port des EPI (<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Le-Guide-phytosanitaire>). Site à consulter pour vérifier les homologations : <http://ephy.anses.fr>.

Action financée avec le soutien de :